



Communiqué de presse

Bordeaux, le 23 octobre 2019

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires remet 20.000 euros aux 3 lauréats de son concours « Coup de Pouce » organisé en partenariat avec KEDGE Business School

Mercredi 23 octobre 2019 s'est tenue la cérémonie de remise des prix du concours « Coup de Pouce » organisé par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec KEDGE Business School Bordeaux.

Ce concours s'adresse aux créateurs d'entreprises ou de start-up en phase de démarrage, qui ont besoin d'aide pour franchir un cap décisif. Il s'adosse à des partenaires en régions (les grandes écoles, les universités, les IUT, les écoles de commerce, les incubateurs de talents... chargés de détecter les jeunes créateurs d'entreprises.

La cérémonie et ses lauréats

Au terme de l'audition de huit finalistes, issus de la Business Nursery de KEDGE Business School, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a désigné les lauréats de l'édition 2019. Une dotation globale de 20.000 € a été partagée par les lauréats pour soutenir le développement de leur entreprise.

- 1^{er} Prix (10 000 €) : PLUG HEUR (Louis LOTHAIRE)
Premier service de location de batteries externes pour smartphones en libre-service
- 2^{ème} Prix (6 000 €): MY MOVE (Adrien MESSIH)
Premier comparateur de VTC 100 % français et 100 % éco-responsable
- 3^{ème} Prix (4 000 €): PLAYERS (Yoan EDWIN BELE)
Création d'une plateforme de jeux vidéo qui met en relation des joueurs de même profil

Les critères de sélection des candidats

L'évaluation des projets présentés dans le cadre du Concours s'appuie sur l'analyse des dimensions suivantes : humaine, technologique, juridique et propriété intellectuelle, financière et commerciale. Les principaux critères de sélection définis :

- Caractère innovant de la technologie, du service ou de l'usage, avec preuve du concept établi
- Viabilité économique du projet
- Potentiel significatif de développement et de création de valeur y compris à l'international

- Motivation, disponibilité et capacité du futur dirigeant à créer et à développer une entreprise à diriger une équipe et à nouer des partenariats
- Qualité et complémentarité de l'équipe
- Maîtrise de la propriété intellectuelle et des droits des tiers (notamment liberté d'exploitation)

Et ce qui a fait la différence auprès du jury

- PLUG HEUR propose une solution pratique et économique qui permet de ne plus tomber à cours de batterie.
- My MOVE permet à ses utilisateurs de choisir le moyen le plus rapide et abordable pour se déplacer en leur offrant l'ensemble des informations du marché des VTC et taxis.
- PLAYERS est le premier réseau social de gamers.

Les membres du jury

Le jury du concours « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » présidé par Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Vice-Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, est composé de :

- Bénédicte PROTAT, adhérente Les Mousquetaires
- Olivier GARDINETTI, Directeur technique de SIM FORT HEALTH
- Aidan O'BRIEN, fondateur de GLOO, Senior Partner chez DELL tec.
- Julien ANSELME, directeur innovation Orange
- Nathalie MOOCK, déléguée générale Fondation Le Roch-Les Mousquetaires
- Isabelle BLOMBOU, responsable des relations entreprises KEDGE BS

« Avec le Concours Coup de Pouce organisé chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires apporte du souffle à toutes celles et ceux qui veulent se donner une chance supplémentaire de réussir leur aventure entrepreneuriale. Chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires organise près d'une dizaine de finales du concours « Coup de Pouce » et attribue ainsi 200.000 euros de dotation à une trentaine de start-up. », explique Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Vice-Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

« Nous sommes très heureux que la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires nous ait fait confiance et qu'elle soutienne l'entrepreneuriat des étudiants et diplômés de KEDGE Business School, en leur faisant bénéficier de ses belles dotations », ajoute Diane LE NAY, responsable de l'incubateur Business Nursery de KEDGE Business School. »

Zoom sur les lauréats



Louis LOTHAIRE et Emile GRANVEAU,
co-fondateurs PLUG HEUR

1^{er} Prix (10.000 €) décerné à PLUG HEUR

Service de location de batteries externes pour smartphones en libre-service

PLUG HEUR est un service de location de batteries externes pour smartphones en libre-service via une application mobile (iOS et Android).

L'application localise des bornes disposées dans les bars et restaurants de la ville. En un clic, le client accède à la borne la plus proche de son emplacement. Il lui suffit alors de scanner le QR Code présent sur cette dernière et le tour est joué : une batterie externe se débloque et sa location commence. Il peut ainsi rester mobile tout en rechargeant son téléphone.

www.plugheur.fr



Adrien MESSIH, co-fondateur MY MOVE

2^{ème} Prix (6.000 €) décerné à MY MOVE

Comparateur VTC & Taxi 100% éco-responsable

C'est après avoir eu plusieurs mauvaises expériences à force de toujours comparer manuellement sur plusieurs plateformes, qu'Adrien MESSIH, Co-fondateur de MY MOVE a voulu créer un comparateur VTC & Taxi permettant de comparer et commander instantanément les différents services de VTC, selon le prix, le temps d'attente ou le modèle du véhicule.

En 2019, 96% des utilisateurs de VTC en Île-de-France possèdent 3 à 4 applications différentes et en raison de l'absence d'un processus de comparaison automatisé à leur portée, ils se retrouvent contraints de comparer manuellement les prix. Ce phénomène engendre une perte de temps considérable pour les utilisateurs, et d'argent pour les fidèles à une seule application. Comparer permet à tout utilisateur d'économiser de l'argent en optant pour le choix qu'il considère « judicieux », tout en lui permettant un gain de temps. ».

www.mymove.fr

